

NOTICE TECHNIQUE

Les Français et les élections législatives

Article 2

Organisme ayant réalisé le sondage :	Elabe
Nom du/des commanditaire(s) :	BFMTV
Nombre de personnes interrogées :	Echantillon de 2 004 personnes, représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, dont 1 871 inscrits sur les listes électorales
Dates de réalisation de l'enquête :	Du 26 au 27 juin 2024
Date et support de première publication :	Le 28 juin à 4h30 sur www.elabe.fr



A tous

Q1. Êtes-vous inscrit(e) sur les listes électorales pour pouvoir voter ?

- 1. Oui
- 2. Non

Les questions Q2, Q3 et Q6 sont posées aux inscrits uniquement (Q1 = 1)

Q2. Emmanuel Macron a annoncé début juin la dissolution de l'Assemblée nationale, une décision qui entraîne l'organisation d'élections législatives anticipées. Le 1er tour des élections législatives aura lieu ce dimanche 30 juin 2024. Sur une échelle allant de « 0 » à « 10 », quelle est la probabilité que vous alliez voter au 1er tour des élections législatives qui aura lieu ce dimanche 30 juin 2024 ?

Note de 0 à 10

Q3. Le 1er tour des élections législatives a lieu ce dimanche, pour lequel des candidats suivants allez-vous voter dans votre circonscription? Offre électorale réelle dans chaque circonscription, sauf pour les codes postaux concernées par plusieurs circonscriptions, dans ce cas offre électorale standard:

- 1. Un(e) candidat(e) d'extrême gauche (Lutte Ouvrière et autres)
- 2. Un(e) candidat(e) du "Nouveau Front Populaire" (La France Insoumise, Europe Ecologie Les Verts, Parti Socialiste, Parti Communiste)
- 3. Un(e) candidat(e) divers gauche ou dissident du Nouveau Front Populaire
- 4. Un(e) candidat(e) "Ensemble" (Renaissance ex-La République en Marche, MoDem, Horizons)
- 5. Un(e) candidat(e) divers centre ou dissidents "Ensemble"
- 6. Un(e) candidat(e) Les Républicains (LR)
- 7. Un(e) candidat(e) divers droite
- 8. Un(e) candidat(e) Rassemblement National (RN) ou allié (candidat(e) de droite soutenu par Eric Ciotti)
- 9. Un(e) candidat(e) Reconquête
- 10. Un(e) candidat(e) divers souverainistes ou extrême droite
- 11. Un(e) autre candidat(e) divers (divers, divers écologistes, régionalistes, etc.)
- 12. Vous voteriez blanc ou nul
- 13. Vous n'iriez pas voter

Aux inscrits qui ont l'intention d'aller voter (notes 8-10 en Q2)

Q4. Et diriez-vous que vous êtes sûr(e) de votre choix ou que vous pourriez changer d'avis d'ici à l'élection ?

- 1. Je suis sûr(e) de mon choix
- 2. Je pourrais changer d'avis d'ici à l'élection

Q5. A l'issue des élections législatives, pour chacune des personnalités suivantes, souhaitez-vous qu'elle soit nommée Premier ministre ? Oui, tout à fait / Oui, plutôt / Non, pas vraiment / Non, pas du tout

- Jean-Luc Mélenchon
- 2. Clémentine Autain
- 3. Manuel Bompard
- 4. François Ruffin
- Raphaël Glucksmann
- 6. Laurent Berger
- 7. Gabriel Attal
- 8. Jean Castex
- 9. François Bayrou
- 10. Gérard Larcher
- 11. Jordan Bardella

Q6. Le soir du 1^{er} tour des élections législatives et dans les jours suivants, certains candidats et partis politiques qui ne sont pas qualifiés au 2nd tour vont exprimer une consigne de vote, c'est-à-dire qu'ils vont appeler à voter pour un candidat au 2nd tour, notamment pour s'opposer et « faire barrage » à une autre force politique.

De manière générale, avez-vous l'intention de suivre les consignes de vote au second tour ?

- 1. Oui, je compte suivre les consignes de vote
- 2. Non, je ne vais pas tenir compte des consignes de vote



Aux élections législatives, lorsqu'un candidat arrive 3ème et est qualifié au 2nd tour, il a la possibilité de :

- se retirer et d'appeler à « faire barrage » contre un autre candidat
- se maintenir, il y aura alors 3 candidats au 2nd tour

Rotation aléatoire entre Q7 et Q8

Q7. Si un candidat du <u>Rassemblement National est qualifié au 2nd tour</u>, vous souhaiteriez que les candidats suivants se retirent ou se maintiennent s'ils sont arrivés en 3ème position au 1er tour ?

Se retirer pour « faire barrage » au Rassemblement National / Se maintenir

- 1. Les candidats du « Nouveau front populaire »
- 2. Les candidats d'« Ensemble »

Q8. Si un candidat du « <u>Nouveau front populaire</u> » est <u>qualifié au 2nd tour</u>, vous souhaiteriez que les candidats suivants se désistent ou se maintiennent s'ils sont arrivés en 3ème position au 1er tour ?

Se retirer pour « faire barrage » au Nouveau front populaire / Se maintenir

- 1. Les candidats d'« Ensemble »
- 2. Les candidats du Rassemblement National

Q9. Emmanuel Macron a déclaré que les programmes des « deux extrêmes » (c'est-à-dire de La France Insoumise et du Rassemblement National) vont mener « à la guerre civile ».

Pensez-vous, comme Emmanuel Macron, que le programme de chacun des partis suivants va mener la France à « *la guerre civile* » ? *Oui, tout à fait / Oui, plutôt / Non, pas vraiment / Non, pas du tout*

- 1. Le programme de La France Insoumise
- 2. Le programme du Rassemblement National



NOTE SUR LES MARGES D'ERREUR

Marges d'erreur pour toutes les questions hors intentions de vote

Comme toute enquête statistique, un sondage présente une incertitude appelée « marge d'erreur » ou « marge d'incertitude ». La marge d'erreur ou d'incertitude d'un sondage dépend de la taille de l'échantillon interrogé et du résultat observé. Pour un échantillon de 2 000 personnes interrogées, les marges d'erreur sont les suivantes avec un niveau de confiance de 95 % :

Pour un pourcentage de :	La marge d'erreur est de :	Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :
5%	+/- 1,0	4 et 6
10%	+/- 1,3	8,7 et 11,3
15%	+/- 1,6	13,4 et 16,6
20%	+/- 1,8	18,2 et 21,8
25%	+/- 1,9	23,1 et 26,9
30%	+/- 2,0	28 et 32
35%	+/- 2,1	32,9 et 37,1
40%	+/- 2,2	37,8 et 42,2
45%	+/- 2,2	42,8 et 47,2
50%	+/- 2,2	47,8 et 52,2
55%	+/- 2,2	52,8 et 57,2
60%	+/- 2,2	57,8 et 62,2
65%	+/- 2,1	62,9 et 67,1
70%	+/- 2,0	68 et 72
75%	+/- 1,9	73,1 et 76,9
80%	+/- 1,8	78,2 et 81,8
85%	+/- 1,6	83,4 et 86,6
90%	+/- 1,3	88,7 et 91,3
95%	+/- 1,0	94 et 96

Exemple de lecture :

Pour un résultat observé de 25 %, il y a 95 % de chances pour que le résultat réel soit compris entre 23,1% et 26,9%.



NOTE SUR LES MARGES D'ERREUR

Marges d'erreur pour les questions d'intentions de vote législative

Comme toute enquête statistique, un sondage présente une incertitude appelée « marge d'erreur » ou « marge d'incertitude ». La marge d'erreur ou d'incertitude d'un sondage dépend de la taille de l'échantillon interrogé et du résultat observé. Pour un échantillon de 1 400 personnes interrogées, les marges d'erreur sont les suivantes avec un niveau de confiance de 95 % :

Pour un pourcentage de :	La marge d'erreur est de :	Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :
5%	+/- 1,1	3,9 et 6,1
10%	+/- 1,6	8,4 et 11,6
15%	+/- 1,9	13,1 et 16,9
20%	+/- 2,1	17,9 et 22,1
25%	+/- 2,3	22,7 et 27,3
30%	+/- 2,4	27,6 et 32,4
35%	+/- 2,5	32,5 et 37,5
40%	+/- 2,6	37,4 et 42,6
45%	+/- 2,6	42,4 et 47,6
50%	+/- 2,6	47,4 et 52,6
55%	+/- 2,6	52,4 et 57,6
60%	+/- 2,6	57,4 et 62,6
65%	+/- 2,5	62,5 et 67,5
70%	+/- 2,4	67,6 et 72,4
75%	+/- 2,3	72,7 et 77,3
80%	+/- 2,1	77,9 et 82,1
85%	+/- 1,9	83,1 et 86,9
90%	+/- 1,6	88,4 et 91,6
95%	+/- 1,1	93,9 et 96,1

Exemple de lecture :

Pour un résultat observé de 25%, il y a 95% de chances pour que le résultat réel soit compris entre 22,7% et 27,3%.

Ce sondage a pour vocation de mesurer le rapport de force politique dans la perspective des élections législatives.

Il mesure les intentions de vote, en se basant sur l'offre politique connue à date. Une projection en sièges de l'Assemblée nationale est déduite de ce rapport de force.

La notice de ce sondage peut être consultée sur le site internet de la Commission des sondages : www.commission-des-sondages.fr
La commission des sondages, qui exerce un contrôle systématique des sondages, précise qu'elle n'exerce aucun contrôle sur les projections en sièges. Elle souligne que de telles projections doivent être regardées avec prudence.

Toute publication ou toute reprise de ce sondage doit faire figurer la méthodologie et les marges d'erreurs :

« Echantillon de 2 004 personnes, représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, dont 1 871 inscrits sur les listes électorales. Interrogation par Internet du 26 au 27 juin 2024.

La représentativité de l'échantillon a été assurée selon la méthode des quotas appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région de résidence et catégorie d'agglomération.

Pour les questions d'intention de vote, seules les personnes inscrites sur les listes électorales et ayant l'intention d'aller voter sont prises en compte.

Marge d'erreur comprise entre 1,0 et 2,6 points de pourcentage. ».



Article 3

Objet du sondage :	Les Français et les élections législatives
Méthode :	Echantillon de 2 004 personnes , représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée, catégorie d'agglomération et région de résidence). Au sein de cet échantillon, a été extrait un sous-échantillon de 1 871 personnes inscrites sur les listes électorales en France métropolitaine pour l'établissement des intentions de vote.
Conditions d'interrogation :	Les répondants ont été interrogés en ligne (Internet).
Nombre de sans réponse :	Voir « Résultats publiés »*
Existence d'une gratification :	Oui. Gratification sous la forme de points cumulables et dont la valeur s'élève à moins de 1€ pour un questionnaire complété.
Critères de redressement :	L'échantillon brut a été redressé sur les variables sociodémographiques et professionnelles utilisées comme quotas (données Insee issues du recensement de la population 2018) ainsi que sur le statut d'occupation du logement (données Insee issues du recensement de la population 2018), le vote à l'élection européenne 2024, au premier tour et au second tour de l'élection présidentielle 2022 (données du Ministère de l'Intérieur) et au premier tour de l'élection législative 2022.

^(*) Nous vous présentons dans ce document le nombre de « sans-réponse » pour chacune des questions publiées. Les questions de quota étant obligatoires (de façon à s'assurer de la représentativité de l'échantillon) aucune des personnes interrogées ne peut ne pas avoir répondu à l'ensemble du sondage. Lorsqu'aucun « sans opinion » n'est indiqué, c'est que sa valeur est nulle.



QUESTIONS PUBLIEES

En raison de l'arrondi à 100, un décalage d'1 point maximum peut exister entre les colonnes redressées et publiées

INTENTION D'ALLER VOTER

Résultats publiés sur les inscrits

-
-
-
-
-
-
-
-
-
12
61

SURETE DU CHOIX

Résultats publiés sur les inscrits qui ont l'intention d'aller voter (notes 8-10) et qui ont exprimé une intention de vote

Je suis sûr(e) de mon choix	75
Je pourrais changer d'avis d'ici à l'élection	25
Sans opinion	0

SOUHAIT NOMINATION PREMIER MINISTRE

Posé à tous - Total OUI »

Jean-Luc Mélenchon	13
Clémentine Autain	11
Manuel Bompard	11
François Ruffin	19
Raphaël Glusckmann	25
Laurent Berger	14
Gabriel Attal	35
Jean Castex	19
François Bayrou	16
Gérard Larcher	13
Jordan Bardella	37



CONSIGNE DE VOTE

Résultats publiés sur les inscrits

Oui, je compte suivre les consignes de vote	26
Non, je ne vais pas tenir compte des consignes de vote	74
Sans opinion	0

RETRAIT/MAINTIEN SI RN 2ND TOUR

Posé à tous – Total « Se maintenir »

Les candidats du « Nouveau front populaire »	55
Les candidats d'« Ensemble »	60

RETRAIT/MAINTIEN SI NFP 2ND TOUR

Posé à tous – Total « Se maintenir »

Les candidats d'« Ensemble »	58
Les candidats du Rassemblement National	59

PROGRAMME MENANT A LA « GUERRE CIVILE »

Posé à tous – Total « OUI »

Le programme de La France Insoumise	42
Le programme du Rassemblement National	40



ETABLISSEMENT DES INTENTIONS DE VOTE

Nous vous présentons pages suivantes les différents rapports de forces électoraux selon différentes hypothèses de redressement de l'échantillon.

Pour l'établissement des intentions de vote, nous avons retenu le redressement sociodémographique et professionnel doublé du redressement sur la reconstitution des votes au premier tour et second tour de l'élection présidentielle de 2022, au premier tour des élections législatives 2022 et à l'élection européenne 2024.

Plus précisément, la colonne de référence pour chaque hypothèse est celle regroupant les individus ayant donné une note de 8 à 10 sur l'échelle d'intention d'aller voter, pour chaque élection.

Les résultats de la colonne de référence ont fait l'objet d'un arrondi mathématique à l'entier inférieur ou supérieur le plus proche.

L'intention de vote a été réalisée d'après l'offre électorale réelle dans chaque circonscription, sauf pour les codes postaux concernés par plusieurs circonscriptions, dans ce cas une offre électorale standard a été administrée (près de 15% des répondants concernés).

1ER TOUR LEGISLATIVES

Extrême gauche (Lutte	1,0
ouvrière et autres)	1,0
Nouveau Front Populaire (La	
France Insoumise, Europe	27,5
Ecologie Les Verts, Parti	27,3
Socialiste, Parti Communiste)	
Divers gauche ou dissident NFP	2,0
Ensemble (Renaissance – ex La	
République en Marche,	20,0
MoDem, Horizons)	
Divers centre et dissidents	0.5
Ensemble	0,5
Les Républicains, Divers droite	0.0
et l'UDI	9,0
Rassemblement National et ses	36,0
alliés	30,0
Reconquête	1,5
Divers souverainistes et	0.5
Extrême droite	0,5
Autres (divers, divers	2.0
écologistes, régionalistes, etc.)	2,0
N'expriment pas d'intention de	12.0
vote	12,0